



# Basic Income Canada Network Réseau canadien pour le revenu garanti

Présentation prébudgétaire au Comité permanent des  
finances de la Chambre des communes  
Le 3 août 2016

par Sheila Regehr, présidente  
Réseau canadien pour le revenu  
garanti [sj.regehr@gmail.com](mailto:sj.regehr@gmail.com)  
ou [info@basicincomecanada.org](mailto:info@basicincomecanada.org)

## Résumé

*Le Budget 2017 arrive à un moment important pour bâtir sur les initiatives en matière de revenu de base déjà lancées au Québec et en Ontario ainsi que sur les récentes initiatives fédérales pour renforcer certaines formes de revenu de base qui améliorent la vie des personnes âgées (SRG) et des familles avec enfants (ACE). Il est impératif de réaliser des progrès sur une stratégie fédérale/nationale de réduction de la pauvreté. Les mesures de sécurité du revenu pour les adultes en âge de travailler sont très faibles, voire nuisibles en partie, et le stress, la pauvreté, la mauvaise santé et d'autres problèmes coûteux qui en découlent minent le bien-être de la société et de l'économie canadiennes. Les revenus générés par le marché du travail ne suffisent pas pour permettre à tous de s'en sortir. De plus en plus, on doit se contenter d'emplois précaires et mal payés, assortis de rares avantages et mesures de protection. Les travailleurs humains s'inclinent devant les avances de l'automatisation, alors que des problèmes de discrimination relatifs à l'accès au marché du travail persistent et l'inégalité va croissant. Le système d'impôts et de transferts peut et doit mieux réussir à permettre aux Canadiens en âge de travailler de joindre les deux bouts et même de prospérer. Il nous faut **un élargissement du système de revenu de base** et un moyen important d'y arriver, c'est de recourir davantage à des crédits remboursables.*

## 1. C'est quoi le revenu de base?

Pour le RCRG, le revenu de base est celui qui permet à tout le monde de subvenir à ses besoins et de vivre en dignité quel que soit son statut relatif au travail<sup>1</sup>. **Le revenu de base peut revêtir des formes différentes.**

Au Canada, la sécurité de la vieillesse (SV) et le supplément de revenu garanti (SRG) constituent une forme de revenu de base pour les personnes âgées. Le transfert d'argent en question est inconditionnel, mais bien qu'en tant de norme d'adéquation, il frôle le seuil de pauvreté, il est offert sans porter de jugement et sans imposer de conditions de conduite aux bénéficiaires. Ce revenu de base a fait beaucoup pour améliorer la vie des gens et réduire la prévalence et la gravité de la pauvreté<sup>2</sup>. Il est complété par des soins de santé financés à même les deniers publics et par des services axés sur les personnes âgées.

---

<sup>1</sup> Voir <http://www.basicincomecanada.org> pour de plus amples renseignements, et plus particulièrement le document « The Basic Income We Want [Le revenu garanti que nous voulons] ».

<sup>2</sup> Voir, par exemple, le document du Conseil national du bien-être social, *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*, automne 2011, pages 85-96 pour un aperçu des conséquences de la modification des politiques pour les personnes âgées.

Cette forme de revenu de base fonctionne d'une manière que sir Michael Marmot, président de l'Association médicale mondiale, appelle « universalisme proportionné<sup>3</sup> » où chaque personne fait partie du même système, mais celles qui sont le plus dans le besoin reçoivent davantage. Lorsque les personnes âgées ont peu d'autres revenus, elles reçoivent plus de SRG, et lorsque leurs revenus sont plus élevés, leur SV est réduite. Au Canada, nous décrivons notre système de soins de santé comme « universel », mais cela ne veut pas dire que tout le monde ait droit à la chirurgie cardiaque; dans ce cas, le besoin est évalué en fonction de l'état de santé et non pas de l'argent en banque. L'universalisme proportionné est également un moyen de décrire un système de fiscalité complètement progressive avec des crédits fondés sur le revenu et remboursables (c.-à-d. impôt négatif sur le revenu). Bien que nous ayons évolué vers cet objectif, nous ne l'avons pas encore atteint parce que notre système de fiscalité comprend des crédits non remboursables importants sans aucune valeur pour les personnes ayant les revenus les plus bas.

## **2. Les prestations aux enfants constituent un revenu de base partiel pour certains adultes en âge de travailler**

L'expérience canadienne des prestations aux enfants est de grande importance, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les versements, comme ceux pour les aînés, sont des transferts d'argent inconditionnels; aucun jugement ni contrôle comportemental n'entre en ligne de compte. Ces versements suivent également un modèle d'universalisme proportionné (soit d'impôt négatif sur le revenu).

Deuxièmement, les versements ne sont pas faits aux enfants, mais aux adultes en âge de travailler, qui doivent se débattre avec de nombreux mythes à leur sujet. On prétend, par exemple : que les gens ne vont pas travailler à moins qu'ils soient forcés de le faire par des règles ou par la privation; imposer les revenus des gens affaiblit leur volonté de travailler; ceux qui vivent dans la pauvreté sont plus enclins que les nantis à prendre de mauvaises décisions. L'expérience positive du Canada avec les prestations aux enfants ainsi que les résultats du programme Mincome des années 1970<sup>4</sup>, de nombreuses expériences et programmes de revenu de base à travers le monde et un énorme ensemble de savoir sur le fonctionnement des corps et cerveaux humains et des relations sociales, démontrent que ces idées sont fausses. Ce qui se produit est tout autre : *les gens se débrouillent beaucoup mieux quand ils peuvent subvenir à leurs besoins essentiels, maîtriser leur argent et prendre leurs propres décisions*. La nutrition et l'apprentissage s'améliorent, le stress, la consommation d'alcool et la violence diminuent et les gens sont mieux en mesure de trouver et de créer des opportunités économiques.

En troisième lieu, bien que les montants prévus au titre des prestations aux enfants ne suffisent pas pour subvenir aux besoins de toute la famille (si les revenus des parents sont bas), ils sont quand même substantiels, et des évaluations gouvernementales révèlent des résultats positifs dans plusieurs domaines : réduit la fréquence et la gravité de la pauvreté; aide l'intégration des adultes à la population active; aide les gens à éviter le recours à l'aide sociale.

Quatrièmement, les prestations aux enfants font preuve, entre les territoires de compétence, d'une grande capacité de coopération afin d'assurer une bonne combinaison de revenus et de services pour les familles avec des enfants, y compris la reconnaissance que l'invalidité est un facteur influençant l'importance des besoins de base.

---

<sup>3</sup> Voir *The Health Gap: The Challenge of an Unequal World* [Les lacunes en matière de services de santé : les défis d'un monde d'inégalité], Bloomsbury, 2015, pages 279-281.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, le travail de Evelyn Forget.

À part les avantages pour les aînés et les enfants, il y a plusieurs autres transferts d'argent inconditionnels qui ont une influence positive, comme le crédit pour la TPS, les divers équivalents provinciaux à la Prestation Trillium de l'Ontario et les prestations pour femmes enceintes au Manitoba, qui se sont traduites par d'excellents résultats au niveau du poids à la naissance.

### **3. L'aide sociale (AS) n'est pas un revenu de base**

L'aide sociale établit divers seuils de revenu à travers le pays dans un modèle qui représente l'inverse du revenu de base. Le fait que les taux se situent souvent des milliers de dollars au-dessous des normes acceptées de niveau de vie adéquat (surtout pour les adultes seuls) n'est que le sommet de l'iceberg des problèmes en jeu. C'est aussi la façon dont l'argent est fourni qui est nuisible. L'AS ne fournit que peu de sécurité, car les politiques, la complexité bureaucratique et l'inflation ont toujours grugé les prestations. Le régime cible un groupe de la population très spécifique en obligeant les gens à devenir presque complètement indigents avant de leur offrir un soutien du revenu. L'AS juge sévèrement ses bénéficiaires et impose des règles et conditions draconiennes. Elle inflige des stigmates. Elle entraîne donc une perte de dignité et le genre de vie où l'on demande beaucoup à une personne, mais où elle n'a que peu de contrôles. Il en résulte une pénurie de temps et une augmentation du stress et des inconvénients qui existent déjà. Une telle situation peut causer des maladies physiques et mentales ou aggraver celles qui existent, et peut aussi miner la résilience et la productivité.

Parce que les revenus sont si bas et les conditions sont si élevées, beaucoup de services sont nécessaires pour aider les personnes et les familles à joindre les deux bouts, mais les gens qui reçoivent des prestations de l'AS se trouvent piégés davantage dans le processus. Les femmes de famille monoparentale ont particulièrement peu de chances de trouver une échappatoire. Dans le modèle de l'AS, les activités que la plupart d'entre nous poursuivons pour améliorer notre vie – gagner des revenus, faire des économies, ménager, faire de la planification pour l'avenir – sont habituellement impossibles ou contraires aux règles. Mais les prestataires de l'AS ne sont pas les seuls Canadiens à se trouver en difficultés.

La majorité des hommes et des femmes qui vivent dans la pauvreté ont un emploi et ne sont pas inscrits à l'AS, mais leur situation n'est pas bonne pour autant, car la sécurité du revenu à laquelle ils ont accès, peu importe sa source, est extrêmement mince. Aux paliers supérieurs, on retrouve des gens qui vivent près du seuil de pauvreté, mais qui se débrouillent. Cependant, avec le peu de sécurité qu'ils ont, ils sont hautement vulnérables à toute mauvaise conjoncture économique. D'autres peuvent avoir des revenus qui ne sont que légèrement supérieurs à l'assistance sociale, et donc trop élevés pour permettre l'accès aux services dont ils ont besoin, comme les soins dentaires ou les médicaments sur ordonnance que les prestataires de l'assistance sociale pourraient obtenir. Des services déterminés en fonction du revenu sont importants et peuvent aider à réduire les dépenses pour ceux et celles qui vivent la pauvreté « employée » (tout le monde dans la pauvreté « travaille » au plus dur métier de tous : survivre), mais malgré ces services, il reste encore beaucoup de gens incapables de payer l'alimentation, les vêtements, le loyer, les services publics et d'autres nécessités quotidiennes de la vie.

### **4. Le statu quo et l'avenir**

Le statu quo ne nous est pas de grande utilité. Le modèle d'aide sociale est une relique du passé et son interaction avec d'autres volets de cet amalgame de revenus et services qu'est notre système d'aide sociale est souvent pervers et onéreux, ce qui mine l'efficacité globale du système. En voici quelques exemples :

- le manque de revenus pour suffisamment de nourriture nutritive, des médicaments de base et un logement décent mène à une détérioration de la santé et à des soins hospitaliers dispendieux; on peut traiter ces problèmes, mais le système de soins de santé est incapable de les prévenir ou de les résoudre;
- le stress et la mauvaise santé diminuent la capacité d'apprendre, de travailler et de se débrouiller. Il en résulte des problèmes dans les écoles, les foyers, les lieux de travail et les collectivités, accablant encore davantage les services publics qui ne peuvent résoudre le problème sous-jacent;
- stigmatiser les gens et les traiter différemment selon leur source de revenus et leur « mérite » implicite dans un système où des jugements catégoriques sont portés sur tous et chacun, crée des divisions entre les personnes et l'exclusion sociale;
- les divisions créées par l'aide sociale et la pauvreté, qui sont ventilées plus généralement selon le sexe, la race, l'ethnie, la religion, l'âge et les compétences, et se déclinent en fonction de catégories comme immigrant, autochtone ou statut familial, augmentent ainsi la tension, l'incompréhension, l'intolérance et les risques de violence;
- la division qui se manifeste dans le rétrécissement de quartiers mixtes et la polarisation entre groupes riches et pauvres ou bien racialisés;
- une prolifération de programmes « en aval » dispendieux, destinés à soulager les conséquences de la pauvreté et de l'inégalité, au lieu des investissements dans la prévention « en amont ».

Si nous étudions le marché du travail et les tendances politiques, nous arrivons à la conclusion que l'approche fondée sur le statu quo paraît une voie périlleuse vers l'avenir. L'emploi devient de plus en plus précaire, caractérisé par de bas salaires, un manque de sécurité et une pénurie d'avantages sociaux en raison de plusieurs facteurs, alors que l'automatisation réduit le besoin de recourir à la main-d'œuvre humaine. Même si, par exemple, les robots ne suppriment pas autant d'emplois qu'on ne le prédit, ou si de nouveaux emplois différents voient le jour, il y aura toujours, fatalement, des femmes, des hommes et des enfants qui seront laissés pour compte si on ne met pas en place de bonnes politiques à mesure que les transitions se produisent.

Qui plus est, parce que les gens n'ont pas tous le même accès aux opportunités, les adultes qui confrontent déjà la discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion ou d'autres facteurs risquent d'éprouver une intensification de ces pressions sur le marché du travail et dans la société en général. Nous constatons ces tensions dans le déroulement des élections aux États-Unis et aux pays touchés par les enjeux du Brexit. Ces événements devraient être pour nous une source de préoccupations, et dans ce contexte, c'est logique qu'on s'intéresse de plus en plus, à travers le monde, à l'idée d'un revenu de base qui puisse soutenir le bien-être, la résilience et l'innovation. Le Canada est un pays fortuné à bien des égards, et se trouve en fait bien positionné pour faire preuve de leadership international en concevant une meilleure manière d'aller de l'avant.

## **5. Le revenu de base est bénéfique pour l'ensemble des Canadiens et aussi pour les collectivités et les entreprises**

Le revenu de base fournit une sorte d'infrastructure pour les personnes et les familles, leur permettant d'avoir une meilleure santé et une plus grande productivité par rapport à de nombreux aspects de leur vie, qu'il s'agisse d'être parent et soignant, d'apprendre et de perfectionner des compétences, de combattre une maladie, de surmonter un échec, de travailler pour autrui ou de créer quelque chose de nouveau.

Le revenu de base traite tout le monde avec dignité et respect, et contribue ainsi à renforcer la cohésion sociale. Il crée également une forme d'infrastructure pour les quartiers et les

collectivités ravagés par la pauvreté, renforçant leur capacité de résoudre des problèmes de manière préventive et de mettre au point des initiatives collectives. Le revenu de base peut aider à rétablir des quartiers mixtes en les rendant plus sains et plus stables.

Les avantages pour les entreprises revêtent plusieurs formes. Si les revenus sont plus sûrs, la demande des consommateurs pour les produits et services, qui soutiennent le bien-être de la collectivité, va croître et créer des opportunités pour les entreprises ainsi que des emplois pour les résidents. Le revenu de base soutient également la stratégie d'innovation en permettant à des personnes d'élaborer leurs propres idées de créativité et d'entrepreneuriat. Des fonds comme les RS&DE et PARI ne soutiennent que des entreprises beaucoup plus grandes. La réorientation d'une partie de ce financement au revenu de base soutiendrait également les fondateurs, les travailleurs motivés et les entrepreneurs de tous les types.

## **RECOMMANDATIONS**

**Le RCRG conseille vivement au gouvernement fédéral de poursuivre, dans son budget 2017, les actions suivantes :**

- 1) Prendre des mesures immédiates en vue de créer un revenu de base pour les adultes en âge de travailler en utilisant les crédits d'impôt fédéraux remboursables et d'autres moyens compatibles avec le modèle des prestations pour les aînés et les enfants.**
- 2) Dans le contexte d'une fiscalité équitable et efficace et de stratégies de réduction de la pauvreté, entreprendre un examen complet et une exploration des moyens de réaliser pleinement un revenu de base pour tous.**
- 3) Appuyer des initiatives de revenu garanti provenant d'autres ordres de gouvernement et collaborer avec eux, notamment par l'encouragement du dialogue public, de la consultation et de l'analyse et l'élaboration des politiques, car de telles actions sont dans l'intérêt de tous les Canadiens.**